

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRE

AVENANT N° 1

Envoyé en préfecture le 17/02/2026

Reçu en préfecture le 17/02/2026

Publié le

ID : 004-200068625-20260217-2026_01_13B-DE

A - Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNAUTE DE COMMUNES ALPES PROVENCE VERDON *Sources de Lumière*

97 Zone Artisanale

B.P. 2

04170 SAINT ANDRE LES ALPES

Standard : 04.92.83.68.99

Mail : contact@ccapv.fr

Siret : 200 068 625 00017

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

SNEF SA

Service audiovisuel

87 avenue Ibrahim Ali

05000 CHATEAUVIEUX

SIRET : 056 800 659 00155

C - Objet du marché public ou de l'accord cadre

■ **Objet du marché** : Fourniture et l'installation de matériel pour l'aménagement du siège et de la salle culturelle de la CCAPV – Lot 2 système vidéo

■ **Date de notification du marché** :

Le 5 janvier 2026

■ **Durée d'exécution du marché public** : la durée totale du marché s'étendra jusqu'à la fin de la période de garantie définie par le titulaire soit 12 mois à réception de l'installation

■ Montant initial du marché public :

Montant du marché BASE :

Nature du prix	Montant HT (€)	TVA (€)	Montant TTC (€)
Part forfaitaire	18.351,85 €	3.670,37 €	22.022,22 €
Part unitaire estimative (selon BPU et DQE)	3.260,42 €	652,08 €	3.912,50 €
Total estimatif du lot (indicatif)	21.612,27 €	4.322,45 €	25.934,72 €

Montant du marché PSE 1 visioconférence :

Nature du prix	Montant HT (€)	TVA (€)	Montant TTC (€)
Part forfaitaire	9.828,67 €	1.965,73 €	11.794,40 €
Part unitaire estimative (selon BPU et DQE)	874,40 €	174,88 €	1.049,28 €
Total estimatif du lot (indicatif)	10.703,07 €	2.140,61 €	12.843,68 €

D - Objet de l'avenant.

Le marché n°2025-14-02 – lot n°2 « Système vidéo » a été notifié à la société SNEF dans le cadre de la procédure adaptée relative à la fourniture et à l'installation de matériel pour l'aménagement du siège et de la salle culturelle de la CCAPV.

Ce marché a été lancé alors que le bâtiment était encore en phase de conception et de construction, sur la base de plans prévisionnels.

À l'occasion de l'avancement du chantier, et notamment après la réalisation de la charpente et des réseaux techniques, il est apparu que la solution de vidéo-projection, initialement prévue au marché, ne pouvait être mise en œuvre dans des conditions techniques et esthétiques satisfaisantes, en raison :

- ✓ des contraintes de fixation liées à la charpente,
- ✓ de la présence de réseaux de ventilation en faitage de toiture de la salle
- ✓ et des difficultés de cheminement des câbles dans ce bâtiment neuf, sans altérer la qualité architecturale de l'ouvrage

Afin de garantir la fonctionnalité du système vidéo, la qualité des installations et les conditions d'exploitation futures de la salle, il est apparu nécessaire de substituer à la solution de vidéo-projection initialement prévue, une solution d'affichage par écran LED, plus adaptée à la configuration définitive des lieux et plus qualitative encore. Cette option technique facilite par ailleurs le déploiement de la prestation supplémentaire éventuelle en minimisant considérablement le câblage nécessaire à partir d'un appareil unique combinant son et vidéo

Cette modification est rendue nécessaire par des circonstances imprévisibles lors de la passation du marché et n'a pas pour effet de modifier la nature globale du marché.

Le présent avenant est conclu conformément aux dispositions de l'article R.2194-1 du Code de la commande publique et de l'article 13.2 du CCAP

■ Incidences financières de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord cadre :

☐ NON☒ OUI

L'impact financier estimatif du présent avenant se décompose comme suit :

- Plus-values estimatives (ajustements et nouveaux prix) : 28.230,00 € HT
- Moins-values estimatives (ajustements de quantités) : - 16.167,31 € HT
- Solde net estimatif de l'avenant : 12.062,69 € HT

Les nouvelles quantités et les nouveaux prix applicables sont définis dans le **DQE modifié annexé au présent avenant**, qui se substitue au DQE initial et devient pièce contractuelle

En conséquence, le montant total estimatif du marché (base + PSE), avenant compris, est réévalué à :

- Montant total estimatif HT : 44.378,03 €
- Montant total estimatif TTC : 53.253,64 €

Soit une plus-value de 37,33 %

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Ale.....

Signature de la personne ayant le pouvoir d'engager la société

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A Saint-André-les-Alpes, le

Maurice LAUGIER
Président de la Communauté de communes
Alpes Provence Verdon